

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	20 ^{eme}
Nom de site	94_MENILMONTANT_75020	Numéro	75120_005_09
Adresse du site	94, rue de Ménilmontant	Hauteur	R+5 (20,60m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	Deux antennes sur deux azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	25/02/2021
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	07/02/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	09/04/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 2 nouvelles antennes émettant sur la fréquence 3500MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz), orientées vers les azimuts 200° et 300°		
Distance des ouvrants	Skydome d'accès terrasse à 7m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 200° < 5V/m ; 300° < 5V/m 5G : 200° < 4V/m ; 300° < 4V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	20,95m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seuls des compléments aux antennes Free Mobile seront installées reprenant la teinte et les matériaux existants.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris clair

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité du PQE en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
École maternelle / primaire Notre Dame Croix	98 rue de Ménilmontant 75020 Paris	17 m	<1 V/m	0,19 %	16 m	Non
SEGPA du collège Jean-Baptiste Clément	82 rue de Ménilmontant 75020 Paris	81 m	1,35 V/m	3,75 %	24 m	Oui
Jardin d'enfant du retrait	31 rue du Retrait 75050 Paris	93 m	<1 V/m	0,22 %	3 m	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
École maternelle / primaire Notre Dame Croix	98 rue de Ménilmontant 75020 Paris	17 m	<1 V/m	0,11 %	16 m	Non
SEGPA du collège Jean-Baptiste Clément	82 rue de Ménilmontant 75020 Paris	81 m	<1 V/m	1,38 %	24 m	Non
Jardin d'enfant du retrait	31 rue du Retrait 75050 Paris	93 m	<1 V/m	0,18 %	3 m	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



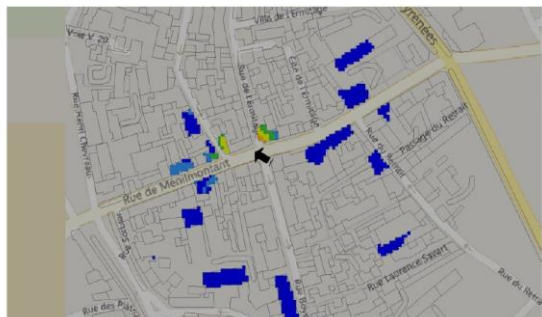
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 200°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m

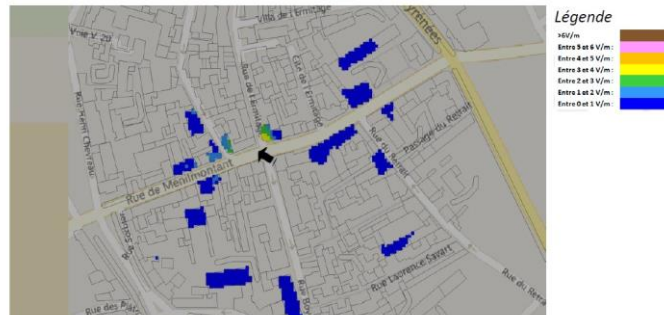
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 200°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimut 200°



Azimut 300°

